

Ministère  
des  
Travaux Publics.

6<sup>me</sup> Division.

Bâtimens civils.

1<sup>er</sup> Bureau.

Académie de  
France, à Rome.

Demande de ren-  
seignemens sur les  
travaux de réparations  
exécutés dans les  
Bâtimens de la Villa  
= Médicis.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Paris, le 11 avril 1850

Monsieur le Directeur, Ainsi que vous en avez  
été informé, un crédit de 10,000 francs a été demandé  
à l'Assemblée Nationale, sur l'exercice 1849, pour  
le paiement des premiers travaux exécutés dans  
les Bâtimens de la Villa Médicis pour réparer  
les dégâts commis pendant l'occupation par les  
troupes Romaines.

La Commission des crédits supplémentaires  
à laquelle cette demande de crédit a été renvoyée  
désire avoir des détails sur l'emploi de cette somme.  
En conséquence, je vous prie, Monsieur le Directeur,  
de vouloir bien m'adresser, le plus promptement  
possible, des renseignements très précis à ce sujet,  
en m'indiquant si la somme de 10,000 francs  
a été employée en 1849.

Recevez Monsieur le Directeur, l'assurance  
de ma considération distinguée.

Le Ministre des Travaux Publics,

W. Meyer

M<sup>r</sup>. Maux, Directeur de l'Académie de France, à Rome.